

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt juin à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROSI.

Présents : Michel ROSI, Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Michel BERTHET, Jean-Claude ARNAUD, Patrice DUPONT, Josiane DESROCHES, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Jessy PROST, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Guy LONGEPIERRE (pouvoir à Roger THEVENOT), Dominique RABILLOUD (pouvoir à Michel SUCHET), Catherine PATUEL (pouvoir à Aline MORAND), Marie JOUBERT LAURENCIN (pouvoir à Rémi BESSON), Cyrille BOUCHY.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Décisions modificatives,
- Tarifs du cimetière,
- Marché de voirie : choix de l'entreprise,
- Modification des statuts de la Communauté de Communes,
- Rapports annuels 2013,
- Modification de l'indemnité du Maire,
- Mise en place du réseau « voisins vigilants »,
- Nomination du coordonnateur communal et des agents municipaux pour le recensement 2015.
- Divers.

Le procès-verbal de la réunion du 23 mai 2014 est lu et adopté.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Valérie BOUILLOUX.

Monsieur le Maire propose que soient rajoutés à l'ordre du jour 2 points :

- *Prime de service et de rendement pour la filière technique,*
- *Indemnité spécifique de service*

Délibérations :

Commune – Décision modificative n°1

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

Base de Loisirs – Décision modificative n°1

La décision modificative est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Tarifs du cimetière

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs des concessions du cimetière et du columbarium et ceci à compter du 1^{er} janvier 2015.

Marché de voirie – Choix de l’entreprise

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte à l’unanimité de retenir l’entreprise EUROVIA et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes, pièces et documents se rapportant à cette prise de décision.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais

Le conseil municipal décide à l’unanimité

- D’approuver et d’accepter ce retrait de la compétence : prise en charge de la taxe de capitation pour les communautés de communes.
- D’adopter les statuts modifiés en conséquence.

Rapport 2013 Lyonnaise des Eaux

Le conseil municipal approuve le rapport 2013 à l’unanimité des membres présents

Rapport 2013 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Le conseil municipal approuve le rapport 2013 à l’unanimité des membres présents

Modification de l’indemnité du Maire

La modification des indemnités est adoptée à l’unanimité.

Mise en place du réseau « Voisins vigilants »

Le conseil municipal émet, à l’unanimité, un avis favorable afin de mettre en place le réseau « Voisins vigilants » et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à cette prise de décision.

Nomination du coordonnateur communal et des agents municipaux pour le recensement 2015

A l’unanimité des membres présents, le conseil municipal nomme :

- Monsieur Denis DUMONT en qualité de coordonnateur,
- Madame Jessica POTY et Madame Bernadette JACQUON, agents municipaux.

Prime de service et de rendement pour la filière technique

Le conseil municipal décide à l’unanimité :

- D’instituer la prime de service et de rendement telle que prévue par le décret n° 2009-1558 et l’arrêté ministériel du 15 décembre 2009 susvisés.

Indemnité spécifique de service pour le filière technique

Le conseil municipal décide à l’unanimité d’instituer dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d’État, l’indemnité spécifique de service

DIVERS :

Cimetière :

Monsieur Michel SUCHET informe le conseil municipal que des travaux seront réalisés concernant la réfection du mur.

Voirie :

Suite à la délibération concernant le marché de voirie, Monsieur Michel SUCHET informe le conseil municipal que les travaux pourraient commencer le 7 juillet sur le Route des Pérelles et la Rue du Stade.

La commission voirie va se réunir prochainement pour envisager les prochains travaux à réaliser.

Base de Loisirs

Madame Aline MORAND informe le conseil municipal que le travail en lien avec la société S EAU S a permis de rédiger un nouveau règlement intérieur et un plan d'organisation de la surveillance et des secours qui seront affichés au plan d'eau et au poste de surveillance des maîtres-nageurs.

La séance est levée à 22h00.

***Le Maire,
Michel ROSI***



